

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 12 (1977)

**Artikel:** Un temple du culte impérial  
**Autor:** Verzàr, Monika / Bossert, Martin  
**Kapitel:** Nouvelle reconstitution après les fouilles de 1963 à 1965  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835511>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(en Helvétie également) pour une politique de tolérance, ce qui aurait permis à la culture celtique (ou aux éléments celtisants) de réapparaître en force au premier plan<sup>11</sup>. On se voyait donc presque forcé de conclure qu'un temple impérial gallo-romain, situé dans ce territoire devait dater de cette époque. Ce résultat basé sur des prétendues données stylistiques servit pourtant à renforcer l'interprétation historique que l'on vient de décrire par des témoignages archéologiques<sup>12</sup>.

## NOUVELLE RECONSTITUTION APRÈS LES FOUILLES DE 1963 À 1965

Actuellement on ne peut plus proposer avec certitude une seule reconstitution du temple. En effet, par la découverte du podium et de l'escalier (pl. 20,1) dans les années 60, le temple est devenu un exemple de plus de cette architecture particulière mi-indigène, mi-romaine. Grâce à la découverte des demi-colonnes et, au sud, des deux blocs de fondation carrés (entre les angles intérieur et extérieur), on pouvait reconsidérer l'hypothèse déjà proposée d'un pseudopéristère. Mais comme il semble qu'on n'ait pas fouillé (il n'y a pas d'indications) l'espace compris entre les deux murs exception faite de l'angle nord-est, il est impossible de se prononcer sur ce point. Sur le côté est également, où l'on a procédé à de nouvelles fouilles, la situation n'est pas tout à fait claire. Entre les deux blocs de fondation carrés qui se trouvent aux angles du mur intérieur, on n'a pas trouvé trace d'autres murs. Pourtant il est vraisemblable qu'on ait creusé à cet endroit précis lors de la construction d'anciennes caves. On aurait alors éliminé les restes de fondations qui s'y trouvaient. Sur les plans de A. Rosset et G. Trivel/i (ce dernier dessiné d'après A. Rosset et publié dans le *Bulletin Pro Aventico* de 1907) on voit clairement, comment une partie de la «Grange» pénètre dans le temple, au sud-est (voir pl. 22). En 1965, H. Bögli a remarqué qu'à cet endroit la terre avait effectivement été retournée. Le plan que l'on connaît actuellement (fig. 1) n'empêche donc pas forcément la reconstitution d'un temple avec sa façade principale précédée par quatre colonnes.

Les quatre essais de reconstitution du plan offrent différentes solutions hypothétiques (fig. 5-6). En considérant les proportions, l'hypothèse D (fig. 6) me paraît la plus plausible, de sorte que c'est elle qui est à la base de la reconstitution en perspective (fig. 8). Dans ce cas, les six colonnes représentées prennent appui sur le mur qui est suffisamment épais pour les supporter (épaisseur du mur : 1,20 m, épaisseur maximale des colonnes à la base : 0,60 m) et les deux colonnes intermédiaires s'inscrivent sur les blocs de fondation carrés. Dans le cas D, le temple aurait eu six colonnes frontales et sept colonnes latérales (dont cinq engagées). Les hypothèses A et B impliquent un entrecolonnement trop large et la solution C, fig. 6 élaborée à partir de la grande colonne (cat. 20; diam. 82 cm) présente des proportions trop lourdes. On peut donc supposer avec une forte probabilité que le temple de la «Grange-des-Dîmes» aurait été doté d'un escalier sur la partie est seulement et n'en aurait pas eu sur la partie arrière ouest (comme c'est le cas au temple de Sichelen 2, voir note 19).

Lors de la première campagne de fouilles, on effectua des sondages en dehors du mur ouest et on a dégagé entièrement une surface de cinq mètres de large et de 1,80 m de profondeur. Or, si l'on y avait rencontré des restes de fondations, en dehors ou à l'intérieur même de l'enceinte ex-

<sup>11</sup> Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, V, Berlin, 1885, p. 91 ss. où il est fait mention de la survie de l'élément celtique dans la région de Lyon.  
Les travaux fondamentaux de C. Jullian étaient publiés plus tard; le vol. IV de son *Histoire de la Gaule* où il parle de ce phénomène (p. 515 ss. et 520 ss.) est sorti en 1912/1913.

<sup>12</sup> Voir D. van Berchem, *Aspects de la domination romaine en Suisse*, in RSH 5, 1955, p. 158. Voir aussi E. Meyer, *Römisches und Keltisches in der römischen Schweiz*, RSH, 22, 1942, p. 417.

térieure, on les aurait certainement reportés sur le plan. En conclusion, non seulement il n'y a pas eu d'escalier sur la partie ouest, mais en plus il n'y a pas eu de colonnade libre. Dans la reconstitution basée essentiellement sur la situation de l'angle sud du podium et la photo de la fouille (pl. 20,1 et fig. 7), on a proposé de situer les «*clipei*», en les plaquant sur le podium et les saillies du podium — emplacement sûr, ce dernier (actuellement nous ne pouvons malheureusement plus nous prononcer sur l'aspect de ce détail du podium). Sur la face supérieure des socles (larg. max. 38 cm) on voit encore des trous de goujon (pl. 20,1) qui ont certainement servi pour sceller les plaques de revêtement, ou plutôt les blocs de l'assise moulurée qui se trouvaient entre le soubassement et les reliefs avec *clipeus*. D'autre part, comme nous l'avons déjà fait remarquer, nous sommes sûre de l'emplacement de l'autel. Lors des fouilles effectuées après celles de *Cart*, on mit au jour, dans ses fondations, des fragments décorés de guirlandes. Ceux-ci concordent avec un fragment plus ancien déposé au Musée (cat. 27).

On a proposé hypothétiquement l'existence de deux statues à gauche et à droite de l'escalier, sur les saillies rectangulaires du podium (voir fig. 8). En les plaçant là, nous pourrions expliquer la fonction de ces saillies<sup>13</sup> (naturellement, nous aurions également pu reconstituer des groupes complets).

La découverte d'un petit tétrastyle (pl. 21,1 et fig. 1), situé à près de 4 m au sud de l'autel, sur le niveau de circulation, fut absolument surprenante. Il est très rare de rencontrer, dans le cadre d'un temple, de tels «baldaquins» tétrastyles, qui ont dû avoir quelque lien avec le sanctuaire. L'exemple le plus connu est le tétrastyle du temple d'Apollon sur le Palatin, qui était destiné à recevoir une statue de bronze de l'empereur Auguste<sup>14</sup>. D'un autre exemple à Assise, il reste la base carrée, avec l'inscription qui précise le nom du monument. Le donateur (constructeur de plusieurs édifices publics du municipium) y plaça un groupe des Dioscures<sup>15</sup>. Le fait qu'au départ le tétrastyle du Palatin ait été prévu pour abriter une statue d'Auguste nous prouve que ce genre de constructions dut avoir un lien avec le culte impérial. Il est donc très probable que celui d'Avenches ait servi ainsi à recevoir une statue, celle peut-être d'un empereur<sup>16</sup>. Rappelons à ce sujet l'inscription de Lyon (CIL XIII 1769) : M. Herennius Albinus, constructeur du temple dédié au culte impérial, y dédie deux statues de culte et une statue de l'empereur régnant (Tibère). Quelles étaient les dimensions de celle-ci ? Où se trouvait-elle ? Nous ne le savons pas. N'excluons pas, dans ces conditions, une possibilité semblable à celle que nous venons de proposer pour Avenches.

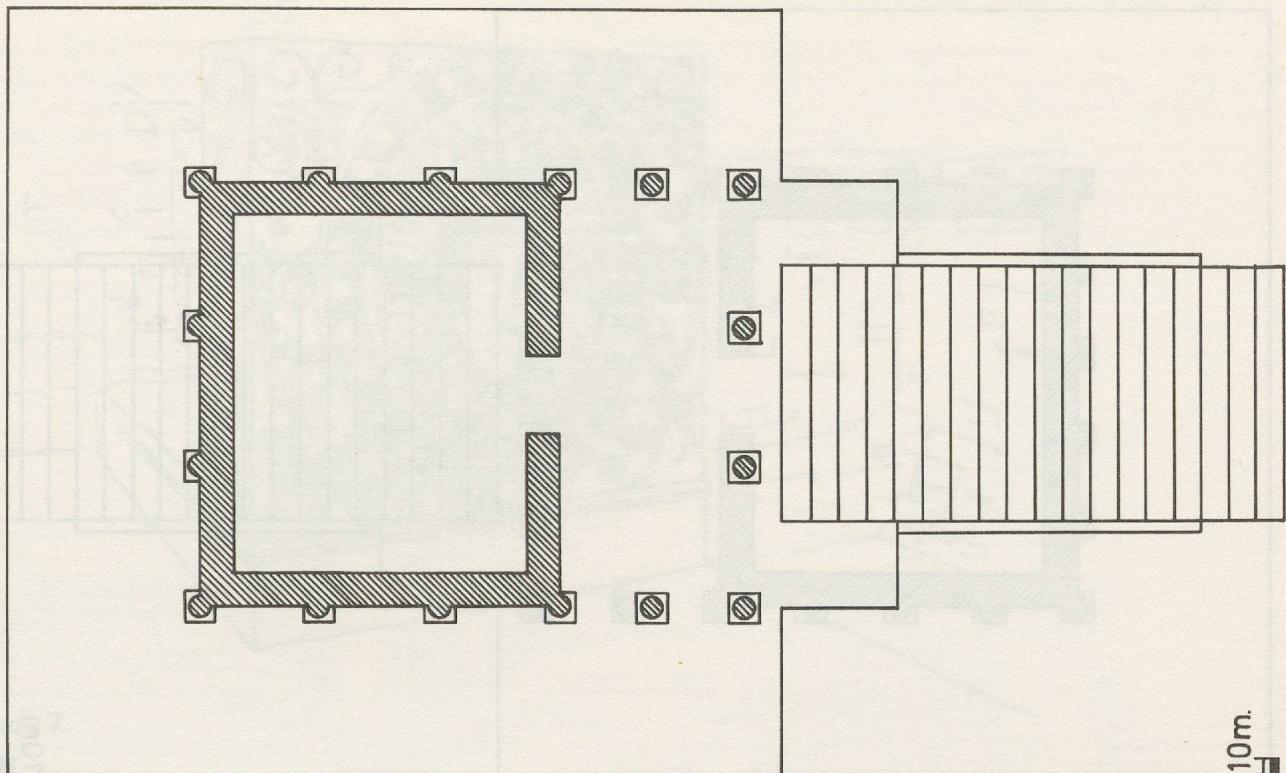
Si la plupart des trouvailles faites lors des fouilles effectuées à la «Grange-des-Dîmes» s'accordent sur le plan stylistique et typologique, il n'en reste pas moins quelques-unes qui posent des problèmes et ne s'inscrivent pas facilement dans le même contexte. En considérant les lieux de trouvailles, on est surpris par la répartition inégale des pièces : la plupart des fragments d'architecture et de sculpture proviennent de l'angle sud-ouest et du côté est du temple. Ailleurs, d'après les fouilleurs il n'y a quasiment rien (sinon peut-être quelques petits objets). En examinant le croquis de A. Rosset, dessiné en 1905 (pl. 22), on pourrait penser à l'existence sur l'angle sud-ouest, d'un dépôt de matériel destiné au four à chaux ou peut-être au réemploi. On peut donc imaginer que parmi ces pièces, il s'en est trouvé certaines qui, à l'origine, n'avaient rien à voir avec le temple. On ne peut dire avec certitude par exemple si les deux torses (cat. 29 et 30) et la tête

<sup>13</sup> Voir aussi le temple de la Concorde (nord-ouest du Forum) représenté sur un sesterce de Tibère, in E. Nash, *Pictorial Dictionary of Ancient Rome*, I, New York, 1968 (2e édit.) p. 294, no 347. Sur un relief du Vatican, les avancées du podium sont restées vides, W. Amelung, *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, II, Berlin, 1908, pp. 611-613, no 401 a, pl. 53, *Galleria delle Statue*. Dans Helbig I<sup>4</sup>, no 140, n'est pas décrit comme temple. M. Guarducci, *il tempio della Concordia in un bassorilievo dei Musei Vaticani*, in Rend. Pont. Accad., 34, 1961/62, p. 93 ss., pense, à tort, qu'il s'agit du temple de la Concorde.

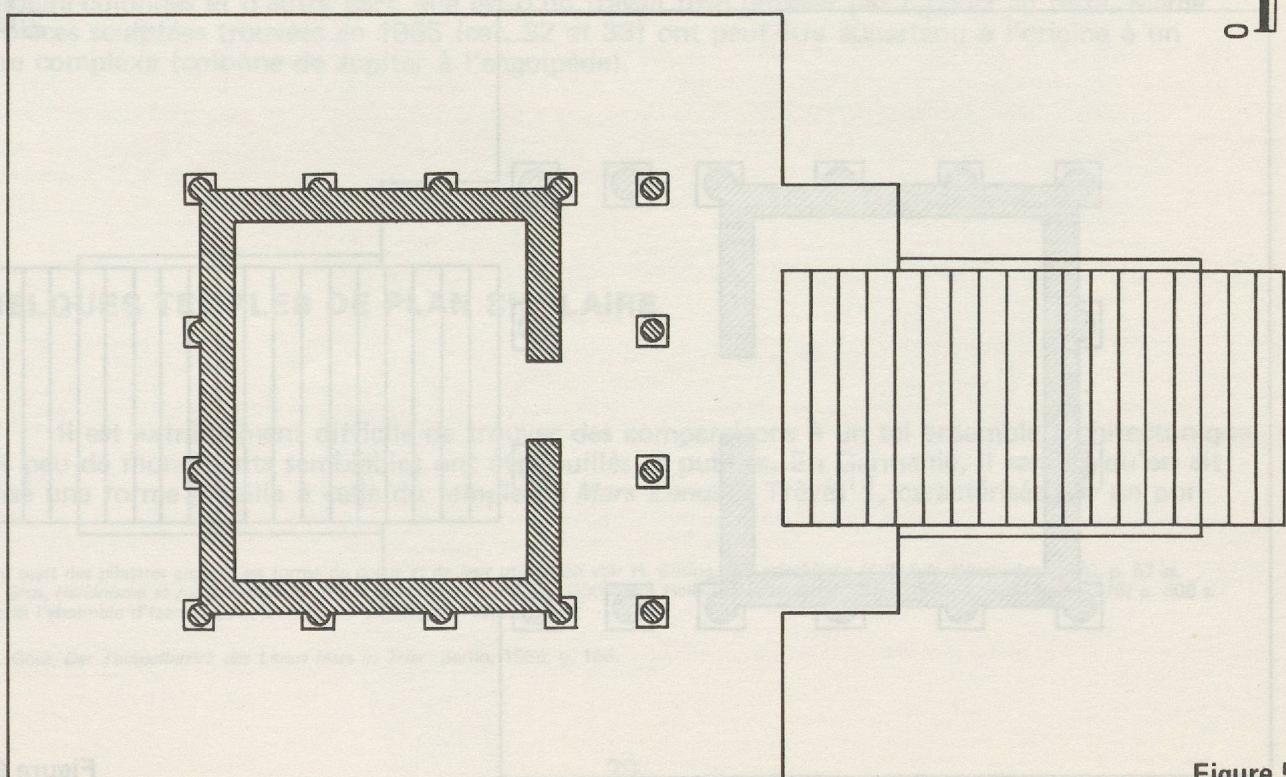
<sup>14</sup> Voir F. Castagnoli, *Sulla topografia del Palatino e del Foro Romano*, in Arch. Class. 16, 1964, p. 188 et W. Sexton, *Germanicus Héros Fondateur*, in Par. Pass., 5, 1950, p. 173 s. Le tétrastyle du Palatin est reproduit peut-être sur un fragment de la Forma Urbis, voir G. Carettoni et coll., *La pianta marmorea di Roma antica*, Roma, 1960, fragm. 469 A, B, C, p. 143, pl. L (le fragment 469 A est perdu).

<sup>15</sup> CIL XI, 5372, *tetrastylum... item simulacra Castoris et Pollucis...* (Assise) ne peut être daté plus tard que le règne de Tibère. Les princes julio-claudiens se sont volontiers assimilés aux Dioscures, d'après P. Zanker, *Das Forum Romanum*, Tübingen, 1972, p. 18 s. Il s'agit d'une sorte de culte domestique rendu par la Gens Julia - dans ce cas donc, il y a un lien évident avec le culte impérial, même si ce n'est que sous forme allusive. Voir plus généralement, D. Kienast, *Augustus und Alexander*, in Gymnasium, 1969, p. 455.

<sup>16</sup> Au sujet d'*aedicula*, *tetrastylum* avec représentations de l'empereur voir A. Alföldi, *Insinien und Tracht der römischen Kaiser*, in RM 50, 1935, p. 128 s. et le passage de Pline, nat. hist. 36, 5, 36 *Super arcum Divus Augustus honoris Octavi patris sui dedicavit in aedicula columnis adornata...* où il y avait un quadriga avec Apollon et Diane. Pour les représentations de l'empereur dans un *aedicula*, voir p. 129 et les monnaies reproduites sur la pl. 14, 1-3. Sur 14, 1, Domitien est assis en toge, il s'agit donc de l'empereur probablement vivant, ce qui pour Alföldi confirme l'idée d'un culte divin.

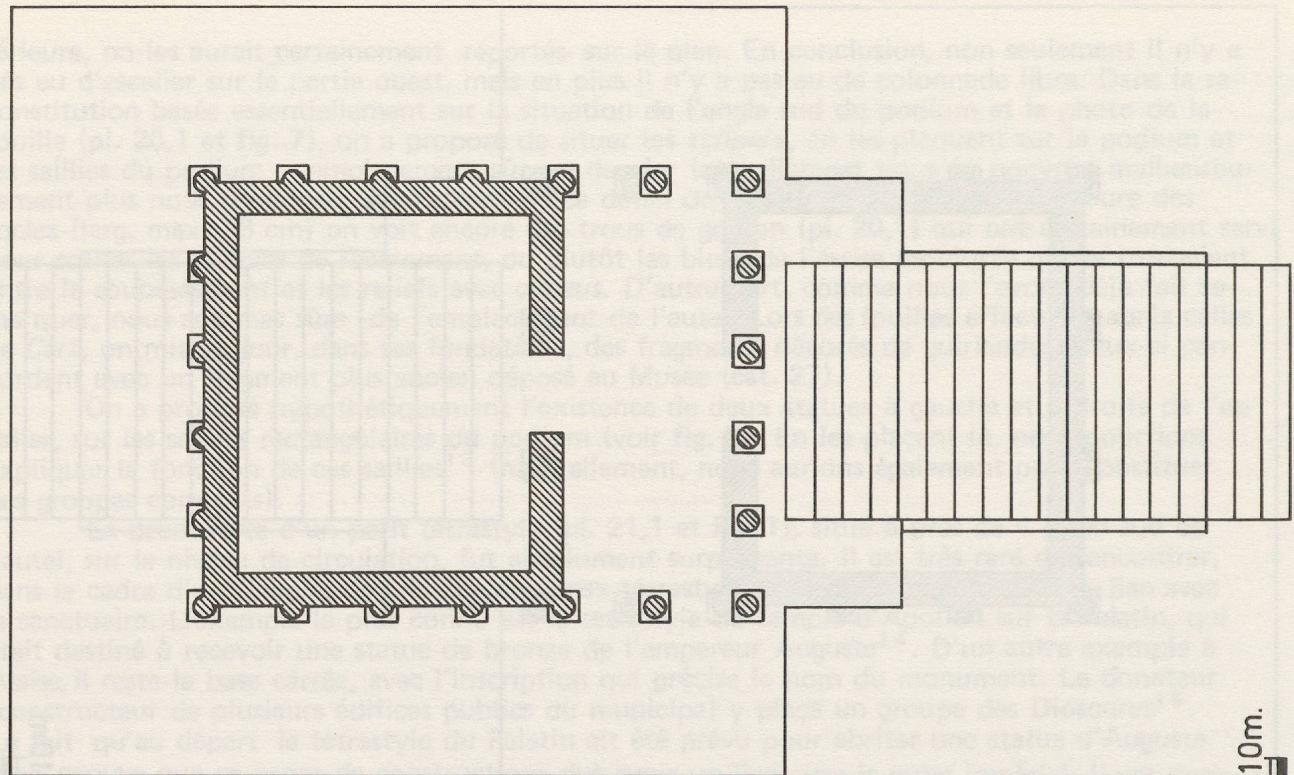


B

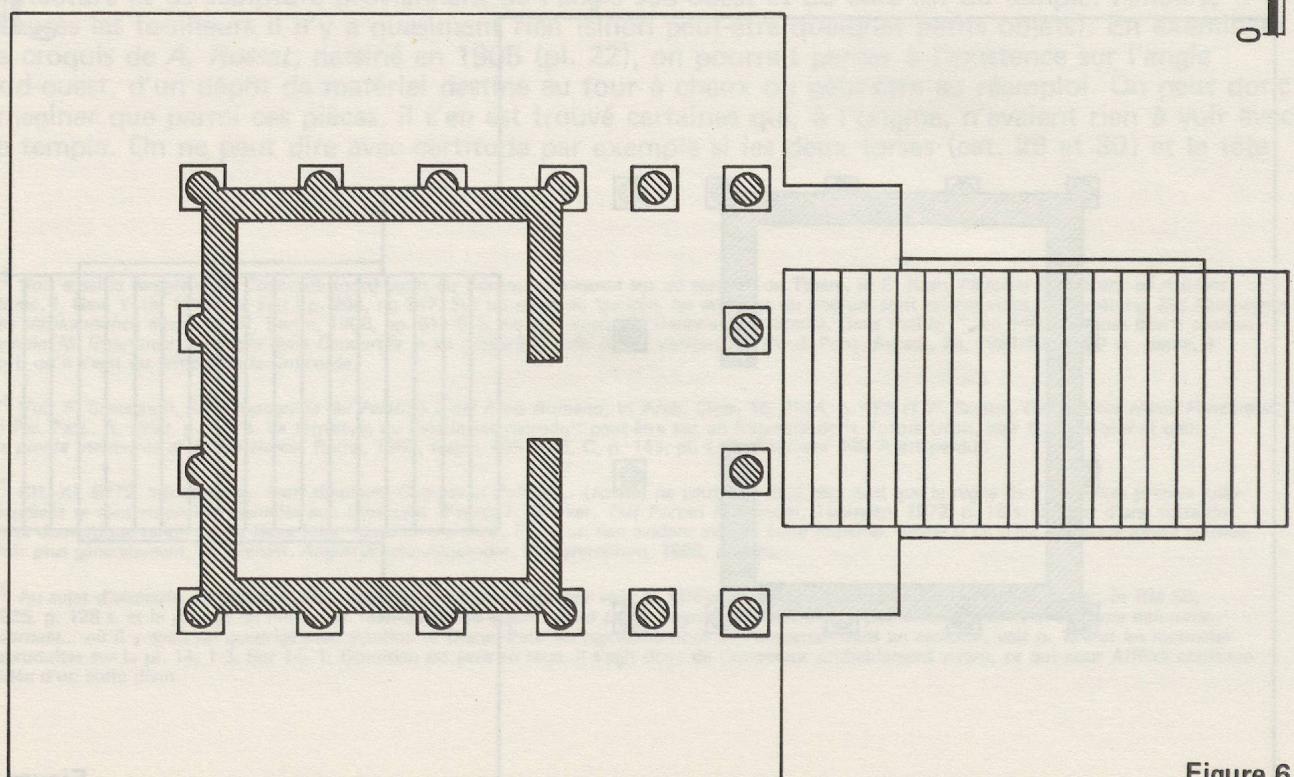


A

Figure 5



D



C

Figure 6

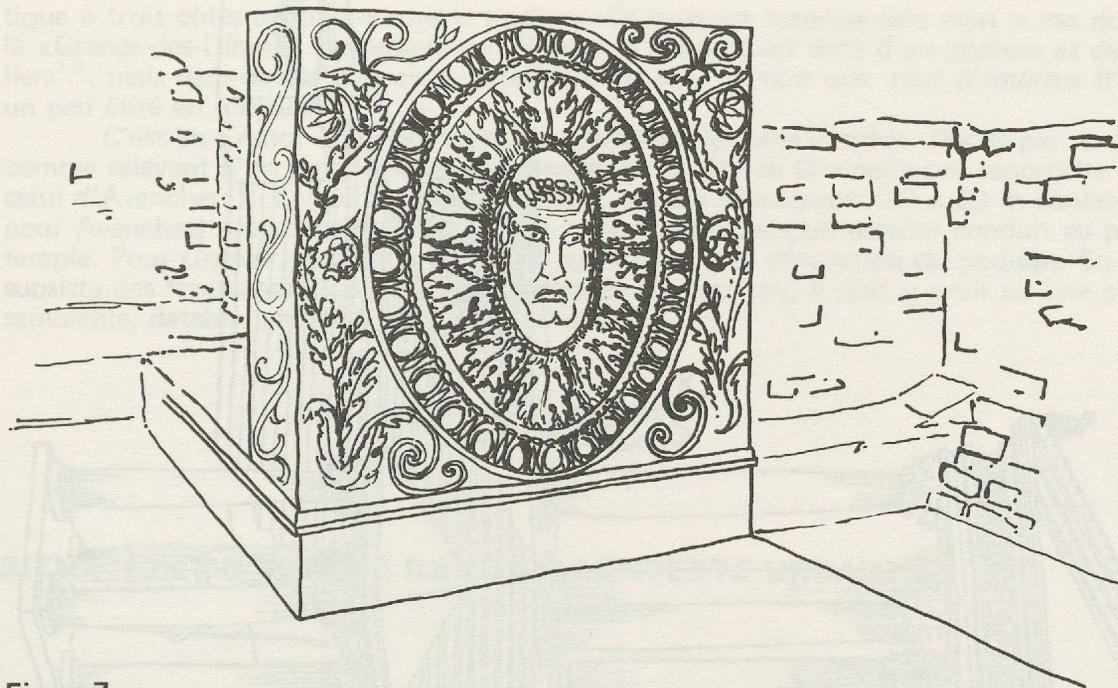


Figure 7

féminaline (cat. 31) appartenaient à la décoration du sanctuaire. Une pièce, en tout cas, offre de grosses difficultés : c'est un bloc de pilastre à trois côtés (cat. 19), en forme de coeur. Voilà assurément un élément d'angle, mais qui n'a pu être utilisé que pour un angle intérieur, celui d'un portique par exemple<sup>17</sup>. Il est donc presque indispensable que ce pilastre ait appartenu à l'ensemble de la «Grange-des-Dîmes», même si le diamètre des colonnes incorporées dans le pilier (51 cm) correspond à celui de la demi-colonne (50 cm). Une autre pièce architecturale pose des problèmes : c'est une base de colonne qui n'a pas été trouvée *in situ*. (cat. 20). Elle est apparue hors contexte devant l'escalier. D'une part son diamètre (82 cm) est bien plus gros que celui des demi-colonnes et d'autre part, elle est d'un travail trop grossier par rapport au reste. Même les pièces sculptées trouvées en 1965 (cat. 32 et 33) ont peut-être appartenu à l'origine à un autre complexe (colonne de Jupiter à l'anguipède).

## QUELQUES TEMPLES DE PLAN SIMILAIRE

Il est extrêmement difficile de trouver des comparaisons à un tel ensemble architectonique. Très peu de monuments semblables ont été fouillés et publiés. En Germanie, il semble qu'on ait utilisé une forme pareille à celle du temple de *Mars Lenus* à Trèves<sup>18</sup>, caractérisée par un por-

<sup>17</sup> Au sujet des pilastres engagés en forme de coeur et de leur utilisation voir H. Büsing, *Die griechische Halbsäule*, Wiesbaden, 1970, p. 57 ss. et P. Gros, *Hellénisme et romanisation en Gaule Narbonnaise*, in Koll. Göttingen, *Hellenismus in Mittelitalien*, 1974, I, (Göttingen 1976) p. 308 s. Cf. aussi l'ensemble d'Iernore, A. Grenier, *Manuel III*, p. 403, fig. 130.

<sup>18</sup> E. Gose, *Der Tempelbezirk des Lenus Mars in Trier*, Berlin, 1955, p. 106.